

# James McAuley Nous avons peur pour l'avenir de l'idéal universel français

Le correspondant du « Washington Post » à Paris réagit aux récentes critiques visant le traitement par la presse américaine de la politique d'Emmanuel Macron vis-à-vis des Français musulmans

Depuis la décapitation de Samuel Paty, des Français se sont indignés de l'incapacité supposée de la presse américaine à reconnaître le caractère spécifique du terrorisme islamiste qui cible la France et à comprendre les valeurs fondamentales de la République. Une indignation en partie justifiée. Je confesse l'avoir moi-même ressentie lorsqu'une de mes collègues des pages débats a tweeté – depuis Washington – que la nouvelle loi française sur le « séparatisme » prévoyait d'attribuer un numéro d'identification aux enfants musulmans nés sur le territoire français. J'ai lu d'autres contrevérités flagrantes, comme l'absurde comparaison, par un journaliste du *New Yorker*, de la laïcité française avec les crimes du stalinisme et du maoïsme. Ces commentaires tombent exactement dans la caricature que les Français dénoncent.

J'ai en mémoire des excès similaires à chaque fois que resurgit ce débat sans fin entre la France et les États-Unis sur ces questions délicates de religion, d'identité et d'universalisme. Mais les tensions sont cette fois montées d'un cran : le président de la République, particulièrement sensible à son image à l'étranger, s'est personnellement lancé dans la bataille, accusant les journalistes comme moi de projeter leurs biais culturels sur la France et de ne pas saisir sa véritable identité.

« Il y a une forme d'incompréhension de ce qu'est le modèle européen, en particulier le modèle français », explique Emmanuel Macron au *New York Times*. En toute humilité, je suis obligé de dire que je ne

suis pas d'accord avec le président. Je dirais précisément le contraire : nous comprenons le modèle français et nous avons peur pour l'avenir de son idéal universel – un idéal que, personnellement, j'estime profondément.

**Confusion entre musulman et islamiste**  
Depuis mon arrivée en France en 2015, et plus encore après la dernière série d'attentats, j'observe un durcissement du discours sur l'universalisme. Personne ne nie la nécessité de combattre le terrorisme islamiste, qui a fait plus de 260 morts en France depuis 2012. Mais, surtout depuis la terrifiante décapitation de Samuel Paty, certaines déclarations publiques m'inquiètent – en premier lieu, celles des ministres de M. Macron –, qui confondent religion musulmane et islamisme, isolant et stigmatisant toute une minorité religieuse de la communauté française, au moment où le pays a le plus besoin d'unité nationale.

Je suis extrêmement frappé par la rhétorique des serviteurs de la République. L'actuel ministre de l'intérieur, Gérard Darmanin, en plein procès des complices présumés de l'attentat de l'Hyper Cacher, s'en est pris aux rayons de viande halal et casher dans les supermarchés : selon lui, la commercialisation de ces produits relève du communautarisme et alimente le « séparatisme » contre lequel lutte le gouvernement. Et il ne s'agit pas d'une malheureuse remarque de plus : le ministre est à l'origine de mesures répressives visant des organisations musulmanes qu'il accuse d'être compli-

ces de la violence terroriste. Cela nourrit la confusion dans les esprits entre musulman et islamiste.

Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'éducation, s'en prend régulièrement à l'« islamisme-gauchisme », un terme flou aux connotations historiques sinistres utilisé pour saper activement la liberté d'enseignement à l'université. Et quand, en l'honneur de Samuel Paty, les autorités régionales ont projeté sur des bâtiments publics de Toulouse et de Montpellier les caricatures de Mahomet publiées dans *Charlie Hebdo*, elles ont porté atteinte à la neutralité de l'État telle qu'elle découle de la loi de 1905. « Je suis Charlie », oui, mais il y a une énorme différence entre un État qui défend la liberté d'expression et un État, censé être neutre, qui endosse des images bafouant les convictions d'un grand nombre de fidèles citoyens de la République.

Je suis venu en France pour y poursuivre des études sur sa longue et magnifique histoire. Mon point de vue est celui d'un Américain de culture juive, pas-

sionné par l'histoire de l'émancipation universelle des juifs au moment de la Révolution et de la profonde relation – parfois tragique – entre les juifs de France et le reste de la communauté nationale qui s'est ensuivie tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, hélas mécomprise dans mon pays.

Mon premier livre raconte l'histoire d'un réseau de grandes familles « israéliennes », fières d'être juives, mais aussi ferventes avocates de la République et de l'universalisme. Faisant écho à d'autres historiens avant moi, notamment à Maurice Samuels, mes recherches montrent que l'universalisme français n'a pas toujours autant demandé aux citoyens de la République qu'il ne le fait aujourd'hui.

## Croyants et universalistes

D'un point de vue historique, l'universal n'exige pas l'effacement du particulier, et si la laïcité telle qu'elle est définie dans la loi de 1905 garantit la liberté de conscience, cette liberté est autant celle de croire que de ne pas croire. Aujourd'hui, ce qui me dérange chez une bonne partie de l'élite française, outre la confusion entre islam et « islamisme », c'est que cette liberté soit souvent omise dans le débat actuel sur le séparatisme. On oublie en effet que l'on peut, par exemple, porter un voile, manger de la viande halal et être un parfait républicain, respectueux de la loi et du projet universaliste. On n'est pas soit l'un, soit l'autre.

Rappelons que, pendant une bonne partie du XIX<sup>e</sup> siècle, l'universel et le particulier n'étaient en rien exclusifs l'un de l'autre. Les Reinach, par exemple, une des familles les plus républicaines de l'histoire de France, éminemment dreyfusarde, ouvertement et fièrement juive. Marchant dans les pas d'intellectuels comme Léon Halévy (1802-1883), Théodore Reinach (1860-1928), homme de lettres et député, fut l'un des fondateurs du judaïsme libéral en France. Dans un essai remarquable – et discuta-

ble –, il fait de l'universalisme français l'héritier naturel de l'éthique des prophètes hébreux.

Dans son *Histoire des Israélites depuis la ruine de leur indépendance nationale jusqu'à nos jours* (1884), il note que la particularité – dans le cas présent, la judaïté – pouvait passer avant l'universel tout en servant à défendre et à diffuser les idéaux universalistes : « Les hommes qui travaillent pour le bien d'Israël, mais pour le bien de la civilisation en général. » J'ai interviewé en France quantité de chefs religieux musulmans qui se sentent investis de la même mission.

A un certain niveau, le durcissement du discours sur l'universalisme est compréhensible : il vient d'un traumatisme, ce dont nous, Américains, ferions bien de nous souvenir. Mais le problème, me semble-t-il, est que ce durcissement arrive à un moment où la société française est plus diverse que jamais.

Je ne pense pas que la France et les États-Unis soient fondamentalement si différents : nous sommes des républicains sœurs, héritières des Lumières et – que l'élite française reconnaisse ou non cette réalité – des sociétés multiculturelles. L'universalisme n'a jamais été exclusif : il n'exige ni déni de la différence ni hostilité envers la particularité religieuse, comme le montre clairement l'histoire française. Si on l'oublie, l'héritage de l'universalisme français risque de devenir une sorte de particularisme. Et d'être ruiné par la confusion. ■

Traduit de l'anglais par Valentine Morizot

James McAuley est correspondant du « Washington Post » à Paris

“ L'UNIVERSALISME N'A JAMAIS ÉTÉ EXCLUSIF ; IL N'EXIGE NI DÉNI DE LA DIFFÉRENCE NI HOSTILITÉ ENVERS LA PARTICULARITÉ RELIGIEUSE, COMME LE MONTRE CLAIREMENT L'HISTOIRE FRANÇAISE

## Olivier de Frouville La France, peu cohérente patrie des droits de l'homme

Les réactions négatives ou d'incompréhension dans le monde, y compris dans des pays amis, à l'égard de la réponse de l'exécutif à l'islamisme radical montrent la nécessité de relancer l'engagement de Paris sur les libertés, souligne le juriste

« Liberté, nous la chérissons ; l'égalité, nous la garantissons ; la fraternité, nous la vivons avec intensité. Rien ne nous fera reculer, jamais. » Tel est le premier message d'une suite de quatre tweets postés par le président français Emmanuel Macron, en réponse aux agressions verbales du « sultan pyromane » (Le Monde du 26 octobre) Recep Tayyip Erdoğan. Le message est beau et on a envie d'y croire, surtout après l'assassinat sauvage, le 16 octobre, de Samuel Paty qui a empli tous les amis des Lumières et de la liberté d'un sentiment de désespoir et de tristesse immense.

Pourtant, force est de constater que les réactions négatives, ou simplement sceptiques ou d'incompréhension, à l'égard de la réponse de l'exécutif face à l'islamisme ne se limitent pas aux dictateurs populistes – sans quoi nous pourrions probablement nous en accommoder. Ces réactions proviennent aussi d'États « amis » et de personnes qui avant ces raisons de douter que la France puisse s'ériger en modèle

« chérissant » les libertés, « garantissant » l'égalité et vivant « avec intensité » la fraternité, alors même que se profile un projet de loi cohérent une série de mesures disparates réunies sous le mot d'ordre quelque peu guerrier de la lutte contre le « séparatisme ».

### Longue liste de critiques

A vrai dire, l'embarras de nos amis serait sans doute moins grand, voire quasiment nul, si la France par ailleurs était porteuse d'un discours cohérent sur les droits de l'homme, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Certes, la France n'a jamais su, dans son histoire, établir une parfaite cohérence entre ses actes et son aspiration, à présenter comme la « patrie des droits de l'homme ».

Admettons que des contraintes géostratégiques pèsent sur un État qui, après tout, doit savoir composer avec son statut d'ancienne puissance coloniale, de membre permanent du Conseil de sécurité et de partie du club très fermé des puissances nucléaires officielles. Il n'empêche : la

“ LE PRÉSIDENT POURRAIT DÉCIDER QUE LES DROITS HUMAINS UNIVERSELS SERONT DÉSORMAIS LA BOUSSOLE DE NOTRE POLITIQUE ÉTRANGÈRE

France se doit d'être à la hauteur de son ambition dans ce domaine si elle veut convaincre et être suivie. Récemment, elle a été élue au Conseil des droits de l'homme des Nations unies [pour le mandat 2021-2023]. Alors même que le résultat était pratiquement acquis d'avance (deux candidats pour deux sièges), la diplomatie française a pris le soin de définir son programme et ses engagements autour d'un certain nombre de priorités. Mais cette série d'objectifs alignés les uns à côté des autres ne fait pas une politique. Malgré les efforts des diplomates « de terrain », à Genève, New York et à Paris, « postes », une telle politique peine à prendre forme au plus haut niveau.

A cette difficulté de la France à être simplement audible en matière de droits humains s'ajoute une liste de critiques qui s'alourdit. Et celles-ci ne sont pas formulées, comme il est dit souvent, par des dictateurs comme Erdoğan, mais par des experts indépendants qui, malgré leur sympathie pour la « patrie des Lumières », ont l'obligation, par leur mandat, d'établir les faits.

Or ceux-ci sont peu reluisants, depuis l'usage disproportionné de la force contre les manifestants jusqu'au système opaque de ventes d'armes susceptibles d'être utilisées par la suite dans des conflits où sont commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, comme au Yémen, en passant par la gestion misérable de la « crise » des réfugiés – qui est surtout une crise de responsabilité (ou d'irresponsabilité) des dirigeants européens pris collectivement et individuellement.

### Structurer la position française

Emmanuel Macron peut encore, avant la fin de son mandat, montrer que l'attachement de la France aux libertés a une portée universelle. Avec le premier ministre, il pourrait créer un poste de secrétaire d'État aux droits de l'homme au sein du ministère de l'Europe des affaires étrangères, avec pour mission, d'ici à 2022, non seulement de structurer et de faire entendre la position de la

France sur les droits humains, mais aussi de veiller à ce que toutes les actions du gouvernement soient évaluées à cette aune. En se souvenant de René Cassin (1887-1976), l'un des « pères » de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, il pourrait décider que, désormais, les droits humains universels seront la boussole de la politique étrangère de la France – au même titre que la lutte contre le réchauffement climatique et en lien étroit avec celle-ci. Car, s'il n'y a pas de contradiction entre la lutte pour la fin du mois et la lutte contre la crise climatique, il y a une pleine convergence entre une défense active des droits humains et l'ambitieux objectif de « Make our Planet great again! ». ■

Olivier de Frouville est juriste, professeur de droit public à l'université Paris-III Panthéon-Assas